Zeitschrift: Bulletin mensuel de la Chambre de commerce suisse en France

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: - (1929)

Heft: 86

Artikel: Le renouvellement des passeports suisses : une mesure regerttable

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-889464

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

(XIV). - IMPORTATIONS EN SUISSE

(millions de francs suisses).

Années	Totales	de France	de la Franc
1913	1.920	348	18,1
1923	2 243	395	17,6
1924	2 504	454	18,1
1925	2.633	499	18,9
1926	2.415	496	20,5
1927	2.564	475	18,5
1928	2.745	491	17.8

rait le supposer, dans une augmentation des chiffres globaux des importations de la Suisse — car ils ont très inégalement varié — mais dans l'augmentation du prix des marchandises importées.

Quant aux exportations de Suisse en France leur fléchissement continu de 1923 à 1927, exprimé en millions de francs suisses, est confirmé, dans le tableau XV, par le calcul de la quote-part des exportations à destination de la France dans le total des exportations suisses.

Autrement dit, la quote-part de la France dans les exportations de la Suisse est allée en diminuant sans cesse de 1923 à 1927 et malgré le relèvement du chiffre des achats de la France en Suisse en 1928 — phénomène très nouveau et dont nous avons dit qu'il faut se réjouir — on voit tout le progrès qu'ont encore à faire les exportations suisses en France pour retrouver, dans les exportations totales de la Suisse, la place relative qu'elles y occupaient en 1913.

Le calcul n'est pas difficile à faire. Une simple règle de trois indique que pour avoir dans le total des exportations suisses la même importance qu'en 1913, les exportations de Suisse en France auraient dû, en 1928 par exemple, dépasser 215 millions de francs suisses, alors qu'elles ne se sont élevées qu'à 156 millions.

(XV). - EXPORTATIONS DE SUISSE

(millions de francs suisses).

Années	Totalcs	en France	de la France
1913 1923	1,376 1,760	141 214	10.2
1924	2.070	206	10.0
1925 1926	2.039 1.837	173	8.5 8.4
1927	2.023	135	6.6
1928	2.134	156	7,3

Un semblable calcul paraîtra peut-être oiseux à quelques-uns. Il a, au contraire, son utilité. Il permet de mesurer, approximativement, les progrès que doivent, ou devraient faire les exportations suisses en France, pour retrouver dans l'ensemble des exportations de la Suisse, la place qu'elles occupaient autrefois.

C'est tout un programme et il est ambitieux, mais nous ne croyons pas que sa réalisation doive être considérée comme une chimère.

Pour l'instant, les exportations de la Suisse en France ne représentent que 7,3 % des exportations totales de la Suisse, tandis que les exportations françaises en Suisse représentent 17,7 % des importations totales de la Suisse.

La Suisse reste donc, pour la France, un excellent client. Nous avons même constaté (tableau XI) que dans l'ordre d'importance des clients de la France, la Suisse, jusque là au cinquième rang, a pasé, en 1928, au quatrième.

Ses achats en France, supérieurs à ceux des Etats-Unis, dépassent de beaucoup ceux de l'Italie, de l'Espagne, des Pays-Bas. Un jour viendra peutêtre, où la France sera pour la Suisse un meilleur client, sans avoir cessé d'être l'un de ses deux premiers fournisseurs.

M. T.

Le renouvellement des passeports suisses

Une mesure regrettable

Une ordonnance fédérale du 10 décembre 1928, entrée en vigueur le 1^{er} février 1929, a perfectionné, sur plusieurs points et d'une manière heureuse, les prescriptions relatives à l'établissement des passeports suisses.

Malheureusement, cette même ordonnance prescrit, en matière de renouvellement des passeports, une règle qui a déjà soulevé de nombreuses protestations. En voici la teneur:

« L'adjonction de feuilles supplémentaires (rallonges) dans les passeports, ne sera plus admise. Il sera procédé au remplacement de ceux qui en sont pourvus et dont l'établissement remonte à plus de dix ans, cela au fur et à mesure de l'échéance de la validité. »



Lait concentré sucré & Farine Lactée





ESTLÉ

" les aliments qui donnent de bonnes joues "

GRATUITEMENT, ÉCHANTILION LAIT OU FARINE & BROCHURE "ALIMENTATION & SOINS DES ENFANTS" (D'VIDAL)

NESTLÉ 6, Avenue Portalis

RACCORDS EN FONTE MALLÉABLE

+GF+



+GF+

LEUR QUALITÉ ASSURE DES ÉCONOMIES CERTAINES

OUTILLAGE PERFECTIONNÉ Ste Ame pour la Vante des

RACCORDS SUISSES

PARIS

26. RUE DU (HEMIN VERT

ROBINETTERIE



Cette innovation est certainement regrettable et pour plus d'une raison.

Un passeport, si vieux soit-il, pourvu qu'il soit en bon état, devrait rester indéfiniment entre les mains de son propriétaire. Pour ceux qui ont été appelés à voyager beaucoup et dans des temps difficiles, un vieux passeport, témoin d'innombrables passages d'un pays dans un autre, n'est pas seulement un souvenir que son propriétaire et ses descendants doivent être autorisés à conserver, il constitue une pièce précieuse pour ceux qui continuent à voyager. Dans certains pays il est souvent indispensable et toujours utile à un voyageur de pouvoir fournir la preuve de ses précédents séjours dans ces pays, avec la date exacte d'entrée et de sortie.

Il y a d'autres raisons encore : nous avons vu, par exemple, des passeports de citoyens suisses portant l'autorisation de venir s'établir en France pour y travailler. Nos compatriotes tiennent, à bon droit, à conserver cette pièce telle qu'elle leur fut originellement délivrée

Un certain nombre de citoyens suisses établis en France et qui sont fréquemment appelés à voyager, se proposent d'adresser une respectueuse pétition au Haut Conseil fédéral, avec l'espoir que la regrettable mesure en question pourra être rapportée.

Les membres de la Chambre de Commerce suisse en France qui désireraient signer cette pétition peuvent s'adresser à notre secrétariat général.

Chiffres, faits et nouvelles

PARTIE SUISSE

Le coût de la vie.

L'indice suisse du coût de la vie (denrées alimentaires, combustible, vêtement et logement), établi par l'Office général du travail, s'élevait à 161 à fin janvier 1929, en diminution d'un point sur décembre 1928. Cette baisse est due, en grande partie, à la diminution du prix du pain et des céréales en général.

Banque Nationale. - Billets en circulation.

La circulation des billets de la Banque Nationale s'est élevée en moyenne à francs 818.330.000 avec maximum au 31 décembre de 952.644.565 fr. La couverture métallique a varié pendant l'année de 56,72 % à 67,81 % (en 1927 entre 59,23 et 72,12 %) la moyenne s'est élevée à 61,89 % (65,06 %). La couverture métallique et non métallique s'est élevée au maximum à 98,72 % au minimum à 80,62 % avec une moyenne de 88,37 % (79,68). En moyenne, 78,62 % du montant des billets en circulation et des engagements à vue de la Banque était couvert par du métal ou des devises-or.

Taux d'escompte de la Banque Nationale.

Depuis le 22 octobre 1925, la Banque nationale maintient constamment son taux de l'escompte, à 3 1/2 %. C'est à la stabilité de ce taux modéré le

l'escompte qu'est dû, pour une part, le progrès régulier de la vie économique en Suisse. Malgré l'activité extrême des bourses, le taux officiel des avances sur nantissement est aussi resté sans changement à 4 1/2 pour cent au cours de l'exercice.

Emprunts étrangers.

D'après le dernier rapport de la Banque nationale suisse, les emprunts étrangers placés en Suisse ont atteint, en 1928, 90 millions de francs, soit à peine la moitié du chiffre de l'année précédente.

Exploitation des C. F. F. en janvier.

Voici les résultats (provisoires) de l'exploitation des Chemins de fer fédéraux en janvier 1929, comparés à janvier 1928 (en francs suisses):

	Janvier 1929	Janvier 1928	
Recettes	$\begin{array}{c} 29.509.000 \\ 23.170.000 \end{array}$	28.620.039 22.948.944	
Excédent des recettes	6.339.000	5.671.095	

Comptes de la régie des alcools.

Les comptes de la régie fédérale des alcools présentent pour 1928 un total de recettes de fr. 14 millions 537.432; dépenses: fr. 7.120.568. Le solde bénéficiaire est donc de fr. 7.416.864 alors que le chiffre prévu au budget n'était que de fr. 6.547.500.